

REGLEMENT DU CRITERIUM SENIORS

29 et 30 Mars 2012

Golf de Pléneuf Val-André

Cette épreuve est conforme se déroulera concomitamment au «trophée Seniors» 2012

FORMULE

36 trous en Stroke-Play, 1 tour par jour :

- Jeudi 29/03/2012 : Premier tour
- Vendredi 30/03/2012 : Deuxième tour

SERIES

	Série	Repères	Index
Messieurs	unique	Blanc	≥ 15,5
			≤ 24
Dames	unique	Bleu	≥ 18,5
			≤ 28

INSCRIPTION

Par écrit à l'adresse suivante :

Golf de Pléneuf Val-André

Route de la plage des Vallées

22370 PLENEUF VAL-ANDRE

Avant le lundi 26 Mars 2012, à l'aide du bulletin ci-joint, accompagné d'un chèque du montant de l'engagement.

LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS

Le champ des joueurs et joueuses admis à participer au Trophée Seniors de Pléneuf Val-André est limité à 96.

Les participants seront retenus dans l'ordre, de l'index puis de l'ordre d'arrivée des inscriptions

TARIFS

Membre de l'A.S	20 €
Membre Liberty-Ouest	30 €
Extérieurs	80 €

2 Jetons de practice offerts.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'épreuve le joueur doit :

- Être licencié à la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.
- Avoir 50 ans révolus pour les Dames et 55 ans révolus pour les Messieurs au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier tour).
- Avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition à la date limite de l'inscription, soit le 26 Mars 2012.

ORDRE DES DEPARTS

- 1^{er} tour: ordre des index
- 2^{ème} tour: ordre inverse des résultats du 1^{er} jour

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve, par écrit, au plus tard le Lundi 26 Mai 2012 à minuit. Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au club organisateur.

DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Dames ou Messieurs : Play-off, trou par trou, sur les trous 1 et 18.

En cas d'impossibilité absolue de play-off, le départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous sera appliqué pour déterminer le ou la lauréate.

RIX / DOTATION

Une dotation est attribuée aux trois premiers BRUT.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le Vendredi 30 Mars 2012 à la fin de l'épreuve

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué des membres de la Commission Sportive du Club organisateur et d'un arbitre.

Bulletin d'inscription

**CRITERIUM SENIORS
GOLF DE PLENEUF VAL-ANDRE
des 29 et 30 Mars 2012**

*Paiement par chèque obligatoire, libellé à l'ordre de :
Association Sportive du Golf de Pléneuf Val-André*

NOM : _____ Prénom _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Club : _____ Index : _____

Numéro de licence : _____

Adresse :

E-mail : _____ @ _____

Bulletin à retourner avec le montant de l'engagement à :

**Golf de Pléneuf Val-André
Route de la Plage des Vallées
22370 PLENEUF VAL-ANDRE
Tel. 02.96.63.01.12**

Bulletin d'inscription

**CRITERIUM SENIORS
GOLF DE PLENEUF VAL-ANDRE
des 29 et 30 Mars 2012**

*Paiement par chèque obligatoire, libellé à l'ordre de :
Association Sportive du Golf de Pléneuf Val-André*

NOM : _____ Prénom _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Club : _____ Index : _____

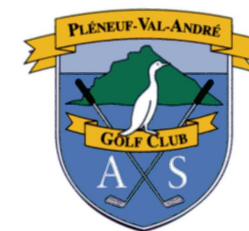
Numéro de licence : _____

Adresse :

E-mail : _____ @ _____

Bulletin à retourner avec le montant de l'engagement à :

**Golf de Pléneuf Val-André
Route de la Plage des Vallées
22370 PLENEUF VAL-ANDRE
Tel. 02.96.63.01.12**



**2ème Critérium Seniors
Golf de Pléneuf-Val-André
Des 29 et 30 Mars 2012**

